



Genève

# Le droit à l'alimentation bientôt dans la Constitution cantonale?

Le Comité pour le droit à l'alimentation a lancé mardi devant la presse sa campagne à l'épicerie gratuite pour étudiants La Farce.



Lorraine Fasler

Publié: 09.05.2023, 20h47





Christophe Golay, à gauche, chargé de recherche à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, René Longet, au centre, coprésident du Comité pour le droit à l'alimentation, et Léa Winter, à droite, coprésidente de FIAN Suisse.

KEYSTONE

La crise du Covid a aggravé mais aussi visibilisé une précarité alimentaire jusqu'ici sous-estimée à Genève. On garde évidemment tous en mémoire les files d'attente interminables aux Vernets pour quelques denrées alimentaires distribuées. C'est un fait: l'accès à une alimentation suffisante et de bonne qualité est un luxe auquel de nombreuses familles ne peuvent pas prétendre. Et la situation se péjore avec l'inflation. «L'alimentation étant la variable d'ajustement face à des charges incompressibles», a souligné, mardi en conférence de presse, René Longet, coprésident du Comité pour le droit à l'alimentation.

Au siège de l'épicerie gratuite pour étudiants La Farce , ce comité composé de quatorze associations et de cinq partis politiques a lancé sa campagne visant à inscrire le droit à l'alimentation dans la Constitution genevoise. Un objet sur lequel les Genevois voteront le 18 juin prochain.

Tout est parti de l'impulsion de la socialiste Helena Verissimo De Freitas, en 2020. «J'espère qu'il n'y aura pas d'affiches clamant le non à l'alimentation pour tous, sinon nous aurons

vraiment franchi un cap à Genève!» lance-t-elle. En septembre 2022, un projet de loi constitutionnelle a été adopté par le Grand Conseil genevois.

Si le oui l'emporte le 18 juin, le droit à l'alimentation rejoindra la liste des droits fondamentaux qui comprend déjà le droit à la dignité ou au logement, par exemple.

## Politique publique réclamée

Qu'apporterait cette inscription dans la Constitution genevoise alors que le droit au logement, notamment, n'est déjà pas franchement respecté à Genève? «Cela change énormément les choses, c'est un engagement politique, répond Christophe Golay, chercheur à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève. Le logement est ce qu'il est à Genève mais il existe au moins une réelle politique publique en la matière, des règles à respecter, comme la construction de logements sociaux.»

L'objet pour le comité est aussi de créer un organe participatif afin de définir les contours d'une loi d'application qui réunirait les différentes autorités politiques mais aussi les producteurs agricoles, l'agriculture paysanne, l'artisanat, la distribution, la restauration ou encore les consommateurs.





La crise du Covid a visibilisé et aggravé une précarité alimentaire sûrement sous-estimée à Genève.

KEYSTONE

---

**Lorraine Fasler** est journaliste à la Tribune de Genève depuis 2018.

Auparavant, elle a travaillé pour RTS info. Elle est titulaire d'un master de l'Académie des médias et du journalisme de l'Université de Neuchâtel. [Plus d'infos](#)

@LorraineFasler

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

**10 commentaires**